

LE DEVOIR

Libre de penser

Théâtre - Encadrer la succession, seconde partie

26 mars 2013 | Alexandre Cadieux | Théâtre

La semaine dernière, dans cette colonne, je tentais de mettre sur la table les éléments de base permettant de prendre la mesure de la situation délicate à laquelle le milieu du théâtre québécois est actuellement confronté. On pourrait la résumer ainsi : devant la stagnation des fonds publics attribués aux compagnies de création, comment repenser une distribution des subsides qui tiendrait compte à la fois du désir de certains artistes qui, une fois l'âge de la retraite venu, souhaitent voir perdurer leur compagnie entre des mains plus jeunes, mais aussi de la quasi-impossibilité pour plusieurs autres créateurs d'accéder à un niveau supérieur de financement alors que la pertinence et l'originalité de leur travail se voient être reconnues par le public, la critique et le milieu en général ?

J'avoue qu'en matière de résumé, on a connu plus succinct. Mais, au risque de me répéter, le problème est complexe. Les compagnies en activité depuis longtemps disposent souvent d'un personnel expérimenté, d'un réseau, de structures solides et d'un rayonnement, toutes qualités qui peuvent être léguées et qui contribuent à fortifier les assises du théâtre québécois. Par contre, le talent et la singularité d'une vision artistique sont, selon plusieurs, choses aussi impossibles à transmettre qu'impératives à soutenir en priorité.

De nouveaux modèles de financement et d'accompagnement doivent être inventés pour permettre d'assurer une certaine pérennisation et une consolidation des acquis tout en favorisant la diversification et le renouveau des pratiques. Le milieu du théâtre a l'obligation d'échanger et de proposer des solutions imaginatives au plus vite afin de sortir de cette impasse.

Reconnaître une tâche difficile

Cette tâche revient au milieu dans la mesure où les principales instances assurant le financement public de la culture, le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) et le Conseil des arts du Canada (CAC), reposent sur des comités de pairs à qui échoit la charge d'évaluer les différentes demandes de subventions. Si ce système n'est pas parfait, « l'évaluation par les pairs est la meilleure méthode pour cerner les habiletés exceptionnelles et le mérite artistique dans le domaine des arts », dixit le site Internet du CAC.

On touche peut-être là au cœur d'un problème dont les tensions provoquées par les successions représenteraient la face la plus visible en ce moment. Comment les évalue-t-on, ces habiletés exceptionnelles et ce mérite artistique ? Ai-je raison de croire que l'ancienneté s'impose souvent comme facteur « objectif » lorsque vient le temps de prendre des décisions difficiles ?

On comprend aisément les déchirements que peuvent vivre ceux et celles qui siègent dans les comités de pairs : qui veut jouer le rôle particulièrement ingrat de dire à un artiste, un collègue de surcroît, que le milieu remet en question l'actualité de sa démarche, ne le considère plus au coeur de sa pratique ou encore ne partage pas la confiance qu'il affiche à l'égard du successeur qu'il s'est choisi ?

Loin de moi l'idée de remettre en question le système des comités de pairs, bien au contraire ; il importe pourtant de réaffirmer haut et fort, si tel est bien le cas, que l'excellence artistique doit demeurer la priorité en tête de liste. Je ne suis pas le premier à évoquer cet impératif, mais la problématique actuelle le fait apparaître dans une nouvelle lumière. Si chaque compagnie doit rester souveraine dans sa décision de fermer ses portes ou de se trouver une nouvelle tête chercheuse lors du retrait de ses fondateurs, les Conseils des arts et les comités de pairs doivent se doter de guides pour évaluer les transitions proposées et, dans certains cas, se résoudre à redistribuer ailleurs certains montants.

Un mot en terminant : à mon humble avis, apprendre à dévêtir partiellement et intelligemment Pierre pour mieux habiller Paul n'est pas incompatible avec la nécessité de continuer à réclamer âprement plus de linge pour tout le monde. Surtout auprès d'un gouvernement qui confond souvent « arts et culture » avec « propagande historique » et d'un autre qui ne pourra plus monnayer encore longtemps son fameux « soutien indéfectible » des artistes.